

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



13/03/2023

Déclaration de Maladie

N° W21-715482

13099

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9306

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENNIS MOHAMED TAHAR

Date de naissance :

02/03/1972

Adresse :

Residuelle

Tél. : 91-93

Total des frais engagés : 1400 + 300 + 1160 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

BENNIS ABIR

Age: 20

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Affection en cours

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/03/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/3/2013	CE	Dr. Chira M...	300 DHS	INP : 09102757
31/3/2013	CP	Spécialiste	0	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES / RADIGRAPHIES

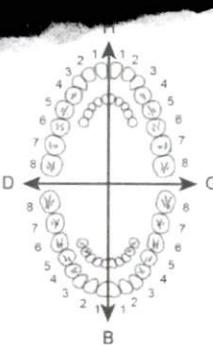
Cachet et signature du Laboratoire de Radiologie	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. Brahim Roudani 25/3/2013	02/3/2013 Echogastro	400,00
	thyroïde	
Dr. Brahim Roudani 25/3/2013	02/3/2013 B850	1160,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

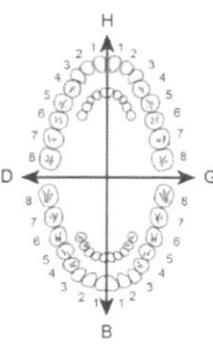
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 23/2023...

Nom/Prénom : Nelly Benhissa... Absir... Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- HGPO 75 g
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Crétatnine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme
- Microalbuminurie des 24h
- Microalbuminurie sur échantillon d'urine du matin

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases ACIDES
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Sérologie HIV

Exploration de la prostate

- PSA

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan thyroïdien

- T3L
- T4L
- TSH
- Ac Anti - TPO
- Ac Anti - TG
- TRAK

Bilan de la fonction rénale

- Crétatnine
- Urée plasmatique

Exploration de la prostate

- PSA

Enzymes musculaires

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétatnine

Dr. Ghita MAMOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies métaboliques et Nutrition

Diabète, Cholestérol, Obésité, Thyroïde, Goître
Troubles de la croissance et de la puberté
Pathologies surrénales et hypophysaires



الدكتورة غيثة مامو

أخصائية في أمراض الغدد والسكري
أمراض الأيض وطب التغذية

مرض السكري، الكوليستيرول، السمنة

الغدة الدرقية، اختلالات النمو، الغدة النخامية

2/3/23

Casablanca, le :

Nom : NelleBenniS Alrik

→ Suspect de goître .

Echographie thyroïdienne

RADIOLOGIE SULKATE
Angle Bd. Brahim Roudani Rue
Nasir Eddine Rés. Anta 1 - Casablanca
tél: 0522 23 73 13 - 0522 25 / 562

Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie, Maladies Métaboliques
Espace Roudani 230 Bd Roudani 4ème Etage - N° 19
Casablanca - Tél. : 05 22 23 70 71

فضاء الروداني . 230 شارع الروداني (طريق الجديدة سابقا) - الطابق الرابع - رقم 19 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 70 71
Espace Roudani. 230 Bd Roudani (ex Route d'El Jadida) - 4ème étage - N° 19 - Casablanca - Tél.: 05 22 23 70 71
GSM : 0678 93 68 96 - E-mail : mamoughita@gmail.com

RADIOLOGIE SOCRATE

FACTURE N°00321/23

CASA LE 02.03.23

Nom & prénom : BENNIS ABIR

Examens	Prix
Echographie thyroïdienne	400.00
TOTAL :	400.00

Arrêtée la présente facture à la somme de:
Quatre cent dirhams.

Angle Bd Brahim Roudani et Rue Nassih Eddine-Résidence ANFA1
Casa.0522.25.73.13-0522.25.75.05 Patente:35803986 TVA 817743
R.C. 79363 I.F. 01003328 CNSS:2626036 ICE : 001321320000087



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 230300023

CASABLANCA le 02-03-2023

Mlle BENNIS Abir

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0154	Ferritine	B250	B
0164	TSH us	B250	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 850

TOTAL DOSSIER : 1160.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent soixante dirham .

مختبر الصقللي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél: 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com
IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214



الفحص بالأشعة سقراط RADIOLOGIE SOCRATE

الدكتور محمد بلقاضي العباسي
Dr. Mohammed BELCADI ABASSI

الدكتور جمال بناني
Dr. Jamal BENNANI

CASABLANCA LE : 2 mars 2023

NOM : BENNIS
PRENOM : ABIR

Echographie thyroïdienne

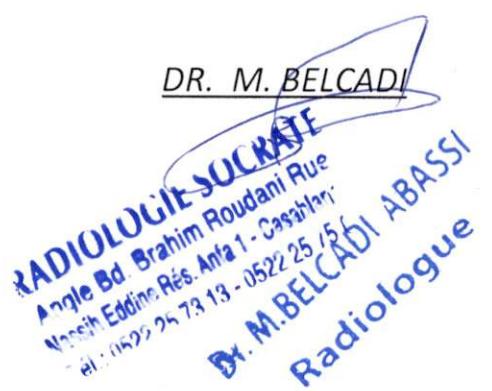
- Glande thyroïde légèrement augmentée de taille de façon symétrique d'echostructure hétérogène par la présence de multiples petits nodules de différentes echostructure ne présentant pas de vascularisation au Doppler .
- Ces petits nodules sont isoechogène pour certains, kystiques pour d'autres et sont tous infra-centimétriques .
- Le lobe thyroïdien droit mesure : 5,50 x 1,90 x 1,77 cm .
- Le lobe thyroïdien gauche mesure : 5,70 x 2 x 1,60 cm .
- Isthme thyroïdien épaisse .
- Absence d'adénopathie ou de masse cervicale .
- Absence d'anomalie parotidienne ou sous maxillaire .

* Au total :

- Aspects échographiques en faveur d'un petit goitre en faveur d'un petit goitre symétrique multi-hétéro-nodulaire présentant des petits nodules classés aux Scores 2 et 3 de la classification TI.RADS .

CONFRATERNELLEMENT

DR. M. BELCADI


RADIOLOGIE SOCRATE
Angle Bd. Brahim Roudani Rue
Nassih Eddine, Rés. Anfa 1 - Casablanca
Tél. : 05 22 25 73 13 - 05 22 25 75
Dr. M. BELCADI ABASSI
Radiologue

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

Date du prélèvement : 02-03-2023 à 12:16
Code patient : 2303020033
Né(e) le : 15-06-2002 (20 ans)



Mme BENNIS Abir
 Dossier N° : 2303020033
 Prescripteur : Dr Ghita MAMOU

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

Hématies :	4.63	M/mm ³	(3.90-5.40)
Hématocrite :	37.70	%	(35.50-45.50)
Hémoglobine :	12.80	g/dL	(12.00-15.60)
VGM :	81	fL	(80-99)
TCMH :	28	pg	(27-34)
CCMH :	34	g/dL	(28-36)
 Leucocytes :	 6 330	/mm ³	 (3 900-10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	53	%	
Soit:	3 355	/mm ³	(2 000-7 500)
Lymphocytes :	35	%	
Soit:	2 216	/mm ³	(1 000-4 000)
Monocytes :	11	%	
Soit:	696	/mm ³	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	1	%	
Soit:	63	/mm ³	(0-600)
Polynucléaires Basophiles :	0	%	
Soit:	0	/mm ³	(0-150)
 Plaquettes :	 267 000	/mm ³	 (150 000-450 000)
Commentaire :	Hémogramme normal.		

Validé par : Dr BENMILLOUD Loubna

LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES
 Dr. BENMILLOUD
 240, Bd Brahim Roudani Mâarif
 Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Casablanca - Patente: 35805014

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2303020033 – Mlle BENNIS Abir

ASPECT DE SERUM

Aspect du sérum : Normal

BIOCHIMIE SANGUINE

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

4.30 %

*Le résultat est sous réserve de l'influence de paramètres modifiant: - Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) - Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments. Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

Variant Hb

Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

0.77 g/L (0.70-1.10)

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- 4 – 6 % : Intervalle non-diabétique. (Sujet normal)
- < 6,5 % : Excellent équilibre glycémique (DNID)
- < 7 % : Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 – 10 % : Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % : Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

« Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 » selon la HAS2013.

Cas général :

< ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
< ou = 6,5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
< ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évoluées ou ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

Patients avec antécédent (ATCD) cardio-vasculaires

< ou = 7 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évoluée
< ou = 8 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évoluée: (IDM) avec insuffisance cardiaque-atteinte coronarienne sévère ·atteinte polyartérielle-(AOMI) ·accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

< ou = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
< ou = 8 % IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patients enceintes ou envisageant de l'être

< 6,5 % : Avant d'envisager la grossesse
< 6,5 % et glycémies < 0,95 g/l à jeun et < 1,20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

Personnes âgées

< ou = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

< ou = 8 % Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

< ou = 9 % Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Cholestérol total

(Dosage Colorimétrique enzymatique – KONELAB 30 – Thermo fisher)

2.99 g/l (<2.00)

7.71 mmol/L (<5.15)

Résultats techniquement contrôlés sur le même prélèvement.

Triglycérides

(Méthode enzymatique photométrique – Konelab 30 – Thermo Fisher)

0.55 g/L (<1.50)

0.63 mmol/L (<1.71)

HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique – KONELAB – Thermo fisher)

0.66 g/L (0.40-0.80)

1.71 mmol/L (1.03-2.07)

Validé par Dr. BENMLOUD Loubna
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca - Patente: 35805014

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

2303020033 – Mlle BENNIS Abir

Cholesterol non HDL

2.33 g/l

Interprétation des niveaux de non-HDL-C en termes de risque :

- **Au dessus de 2.20 g/l (5.7 mmol/L)** Est considéré comme très élevé.
- **1.90 -2.19 g/l (4.9 -5.6 mmol/L)** est considéré comme élevé.
- **1.60 -1.89 g/l (4.1– 4.8 mmol/L)** est considéré comme élevé.
- **1.30 -1.59 g/l (3.4 -4.0 mmol/L)** est considéré comme idéal proche.
- **Moins de 1.30 g/l (<3.4 mmol/L)** est considéré comme idéal pour les personnes à risque de maladie cardiaque.
- **En dessous de 1.00 g/l (En dessous de 2.6 mmol/L)** est considéré comme idéal pour les personnes à très haut risque de maladie cardiaque.

RCT/HDL

4.53

(0.00–4.50)

LDL-Cholestérol

2.26 g/L

(Méthode directe sélective – KONELAB 30 – Thermo fisher)

5.82 mmol/L

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations AFFSAPS de mars 2005 :

- 0 Facteur de risque : $LDL < 2,20 \text{ g/L}$ (5,70 mmol/L)
- 1 Facteur de risque : $LDL < 1,90 \text{ g/L}$ (4,90 mmol/L)
- 2 Facteurs de risque : $LDL < 1,60 \text{ g/L}$ (4,14 mmol/L)
- Plus de 2 facteurs de risque : $LDL < 1,30 \text{ g/L}$ (3,36 mmol/L)
- Antécédent de maladie cardiovasculaire avérée : $LDL < 1,00 \text{ g/L}$ (2,58 mmol/L)

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.

Ferritine

120.40 ng/mL

(20.00–200.00)

(Chimiluminescence – Cobas e 411 – Roche)

مختبر الصقلبي للتحاليلات الطبية
 Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
 Dr. BENMILLOUD
 240, Bd Brahim Roudani Maarif
 Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Casablanca, Maroc
 Matricule : 35805014

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2303020033 – Mlle BENNIS Abir

BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra-sensible

(ECLIA–Cobas411–Roche) limite de détection: 0.005 μUI/ml

0.607 μUI/mL

Interprétation:

- | | |
|----------------|---------------------|
| Euthyroïdies | : 0.27 à 4.2 μUI/mL |
| Hyperthyroïdie | : TSH < 0.1 μUI/mL |
| Hypothyroïdie | : TSH > 5.0 μUI/mL |

Nouveau –né: TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mUI/L) puis retour à la normale vers 2 – 5 jours. D'où le dosage à partir de J5.

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna
مختبر الصقلی للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENMLOUD Loubna
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61

الروداني (طريق الجديدة) Casablanca, 240 انتل: 35805014